

FEMME ENCEINTE

Pas de perte de dent à chaque enfant !

«**Chaque enfant ne coûte pas une dent à sa mère**», à la condition de se faire soigner avant et pendant la grossesse.

Certaines femmes enceintes imaginent que se faire soigner les dents pendant la grossesse est dangereux. Il n'y a aucun risque et de plus l'assurance maladie prend en charge les soins dentaires à 100% pendant cette période.

Consultez votre chirurgien-dentiste avant, pendant et après votre grossesse. Il vous conseillera également sur l'utilisation du fluor.

Aucune perte de calcium dentaire

Une rumeur fausse consiste à penser que le fœtus utilise le calcium des dents pour construire les os de son squelette.

Les sels minéraux dont le calcium sont apportés à l'enfant en gestation par l'alimentation et ensuite par l'intermédiaire du sang. Les caries ne sont pas d'origine interne, mais se forment à partir de la surface externe des dents (qui n'est pas vascularisée). Les caries sont dues aux sucres consommés et débris alimentaires restant sur les dents.

Gingivite de la femme enceinte

Il ne faut pas croire que souffrir de gingivite est normal lorsque l'on est enceinte. Il s'agit d'une gingivite classique qui doit être soignée, comme toute gingivite.

La période la plus propice pour les soins est le second trimestre de la grossesse.

SI VOUS AVEZ LA MOINDRE QUESTION À NOUS POSER N'HÉSITEZ PAS À NOUS TÉLÉPHONER :

04.75.70.40.96